

PROVISOIRE

E/2006/SR.30
27 mars 2009

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2006
Débat consacré aux affaires humanitaires

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 30ème SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 18 juillet 2006, à 10 heures

Président : M. KARIYAWASAM (Sri Lanka) (Vice-Président)

SOMMAIRE

Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe (*suite*)

Table ronde sur les situations d'urgence chroniquement sous-financées

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

GE.06-62892 (F) NY.07-34866 (F)

*En l'absence de M. Hachani (Tunisie),
M. Kariyawasam (Sri Lanka), Vice-Président,
prend la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 10.

Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe (suite) (A/61/78-E/2006/61, A/61/79-E/2006/67, A/61/85-E/2006/81 et A/61/87-E/2006/77)

Table ronde sur les situations d'urgence chroniquement sous-financées

M. Egeland (Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence), président, dit que malgré les améliorations apportées au système humanitaire, la fourniture d'une assistance adéquate dans les situations d'urgence sous-financées demeure un défi important. Les interventions de la communauté internationale dans les situations d'urgence sont efficaces lorsque les activités humanitaires sont intégralement financées mais elles sont vouées à l'échec en cas de ressources insuffisantes. Le Secrétaire général adjoint espère que le débat permettra d'identifier des solutions concrètes à ce problème.

M. Cavaco [Directeur général de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO)] dit qu'en 2005 ECHO a apporté approximativement 87 millions d'euros aux « crises oubliées », par exemple à la population du Myanmar et des zones frontalières avec la Thaïlande, ainsi qu'aux réfugiés du Sahara qui vivent en Algérie depuis quelque 30 ans. En 2006 ECHO a également apporté une assistance humanitaire à la Tchétchénie, au Népal et au Cachemire.

Une évaluation de qualité sur le terrain est cruciale pour l'allocation de l'aide. Pour cette raison la Commission européenne a élaboré une approche visant à produire une analyse mondiale, cohérente et impartiale des besoins et elle a entrepris une évaluation mondiale des besoins des pays en développement en utilisant une série d'indicateurs statistiques. Cette évaluation est complétée par « l'évaluation des crises oubliées ». Cette dernière, qui se fonde sur des analyses théoriques, l'importance de la couverture médiatique et l'aide au développement par habitant, vise à identifier les crises humanitaires les plus graves qui ne bénéficient que d'une aide très faible ou

inexistante. Cette approche s'est à présent améliorée car on a reconnu que l'emploi d'indicateurs statistiques comporte des limites. Ainsi par exemple les données ne sont pas toujours à jour et elles sont généralement recueillies au niveau national alors que les crises sont souvent circonscrites à certaines zones ou minorités d'un pays donné.

La Commission européenne a également employé des évaluations qualitatives émanant de ses propres experts sur le terrain et des rapports reçus des Nations Unies, du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'organisations non gouvernementales. En tant que donateur important elle a acheminé ses ressources non seulement par l'intermédiaire des Nations Unies mais également directement aux organismes susmentionnés. Il est important d'appuyer des partenaires d'exécution multiples du fait que les organismes des Nations Unies ne peuvent pas toujours fournir une assistance. L'objectif collectif doit être de fournir une assistance humanitaire vitale de façon aussi efficace que possible.

L'approche de l'évaluation adoptée par ECHO, tout en n'étant pas parfaite, garantit une certaine objectivité et cohérence qui a parfois fait défaut dans la procédure d'appel global des Nations Unies. Les appels des Nations Unies doivent se fonder sur des évaluations solides des besoins et prendre en compte les capacités d'intervention locales. Par ailleurs les priorités doivent être énoncées plus clairement dans les appels, en particulier par les coordonnateurs des opérations humanitaires. Les donateurs ont demandé aux Nations Unies de veiller à ce que les appels éclairés soient publiés rapidement, et qu'ils soient axés dans un premier temps sur les mesures nécessaires pour la survie à court terme et qu'ils soient suivis d'un deuxième appel portant sur les besoins à long terme. Ils ont également demandé que les appels globaux soient présentés dans le contexte de besoins humanitaires globaux par pays, ce qui renforcera l'établissement des priorités et facilitera le plaidoyer en faveur des « conflits oubliés » au niveau mondial.

Pour les interventions rapides face aux situations d'urgence soudaines, ECHO a été en mesure d'allouer près de 3 millions d'euros en 72 heures sur la base d'une décision d'urgence grave et il a pu apporter une aide supplémentaire dans les jours qui ont suivi. C'est ce qu'il a fait par exemple en réponse au tremblement de terre qui a frappé l'Indonésie en mai 2006, au

tsunami qui a dévasté l'Asie en 2004 et au tremblement de terre au Pakistan en 2005. M. Cavaco se félicite que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) soit à présent en mesure, grâce au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, d'allouer rapidement des ressources en cas de besoin. Cependant du fait qu'il est crucial que les partenaires qui ont besoin de ressources en dehors du cadre du Fonds n'en soient pas privés, la Commission européenne a décidé que ses ressources limitées ne seront pas affectées au Fonds mais qu'elle doit au contraire conserver ses propres instruments de financement souples et rapides pour les situations d'urgence.

ECHO appuie sans réserve la réforme du système humanitaire au sein duquel le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a un rôle unique de direction et de coordination à jouer.

M. Raghe (Directeur exécutif principal d'Africa Rescue Committee) dit qu'après des années de conflits et de chaos, la Somalie s'achemine lentement vers le rétablissement d'un gouvernement central. Le nouveau Parlement s'est réuni en février 2006 mais les combats ont éclaté à Mogadiscio et aux alentours, les islamistes l'emportant sur un seigneur de guerre laïque. Le gouvernement de transition et les islamistes assurent les Somalis qu'ils œuvrent à présent à la paix et à la démocratie et qu'ils désavouent le terrorisme mais certains signes indiquent qu'ils pourraient recourir à la solution militaire plutôt qu'au dialogue.

La situation humanitaire qui était déjà mauvaise s'est aggravée du fait que la sécheresse la plus grave depuis une décennie a décimé le bétail et entraîné de mauvaises récoltes et le déplacement d'un nombre important de personnes. Le nombre de Somalis victimes d'une crise alimentaire grave ou de la perte de leur bétail a doublé pour atteindre 710 000 personnes, et le nombre d'individus nécessitant une assistance humanitaire est passé d'un million à 2,1 millions, dont 400 000 personnes déplacées. Or depuis 2000, en moyenne la moitié seulement de l'appel global pour la Somalie a été financée; du fait que la majeure partie de cette assistance a été fournie sous forme d'aide alimentaire, des domaines cruciaux tels que la protection, la sécurité, les abris, l'approvisionnement en eau et l'assainissement ont reçu moins de 20 % des ressources nécessaires tandis que 12 % et 8 % respectivement des ressources jugées nécessaires à la santé et l'agriculture ont été affectés à ces secteurs.

Une assistance supplémentaire est fournie en dehors du système des Nations Unies, en particulier par les organisations non gouvernementales ou les États arabes qui appuient les communautés locales et par des envois de fonds estimés à 800 millions à un milliard de dollars par an, presque autant que l'assistance internationale. Malgré tout le montant total de toutes ces ressources ne suffit pas à répondre aux besoins. De nombreuses activités humanitaires ne peuvent simplement pas être menées à bien. Néanmoins celles qui ont été entreprises ont permis d'éviter la pire de deux sécheresses, de reconstruire les communautés côtières à la suite du tsunami et de fournir des services à un grand nombre de Somalis. De nombreuses organisations non gouvernementales somaliennes ont assuré une fourniture impeccable des services au niveau local, là où les Nations Unies et le personnel international ne pouvaient pas s'aventurer, mais leur accès limité aux ressources a réduit l'impact de leur action.

En raison de l'insuffisance des ressources, des besoins urgents ne sont pas satisfaits et en conséquence la population en souffre et en meurt. Un enfant somali sur quatre meurt avant l'âge de cinq ans; le taux de mortalité maternelle est de 1 600 pour 100 000 naissances vivantes. De nombreux blessés de guerre ne bénéficient pas de soins de santé appropriés. Des maladies courantes et facilement évitables sont répandues, et la pénurie alimentaire, malgré une aide alimentaire massive, a abouti à des taux de malnutrition qui normalement déclencheraient une intervention d'urgence. Les interventions nutritionnelles n'atteignent actuellement que 16 % des quelque 58 000 enfants souffrant de malnutrition dans les zones affectées par la sécheresse.

Par ailleurs les moyens d'existence de la population somaliennes sont mis en péril imperceptiblement. En effet plus de 70 % du bétail dans le sud sont morts de la récente sécheresse, et en 2002 et 2004, quelque 80 % du bétail dans le nord ont péri. Malgré l'existence de systèmes d'alerte rapide, les interventions à long terme en faveur des moyens d'existence en Somalie sont extrêmement limitées, en partie du fait que les donateurs et les fournisseurs d'aide tendent à axer leur attention sur les activités à court terme. Même lorsque des interventions ont été planifiées pour promouvoir les moyens d'existence, il est rare qu'elles aient été intégralement financées. Les interventions, dans leur très grande majorité, ont porté

essentiellement sur la fourniture d'une aide alimentaire en réponse à des appels publiés longtemps après la mort de nombreuses têtes de bétail.

La société somalie a survécu pendant des années grâce à ses structures de soutien social mais ces dernières sont utilisées au maximum et commencent à atteindre le point de rupture. En raison d'initiatives insuffisantes de restockage, il reste trop peu de chameaux à partager. Les envois de fonds constituent une source importante de recettes dans les zones relativement prospères du Nord et du centre de la Somalie, mais peu de personnes dans les communautés rurales les plus durement touchées du Sud ont de la famille à l'étranger. Le système de crédit interne est utilisé au maximum et l'endettement généralisé aboutit à des banqueroutes, qui sapent le développement à long terme. Les familles sont obligées de se séparer, les hommes et les garçons cherchant des pâturages pour leurs animaux tandis que les femmes et les enfants vont dans les centres urbains où ils souffrent souvent d'une grande misère; il y a une concurrence accrue pour les sources d'eau et les pâturages. Dans les zones touchées par la sécheresse, 80 % des écoles ont fermé. L'environnement est également pillé à des fins de survie.

La faculté d'adaptation du peuple somali lui a permis de surmonter les pires obstacles et d'éviter une famine comme celle qui a frappé le pays en 1974 mais elle faiblit de plus en plus. Il est nécessaire de toute urgence de prendre non seulement des mesures destinées à assurer sa survie mais également de restaurer la capacité de ce peuple à faire face à des calamités futures et de sortir du cercle vicieux des situations d'urgence.

M. McNamara (Conseiller spécial du Coordonnateur des secours d'urgence pour les personnes déplacées) dit qu'au cours des deux dernières années, les opérations humanitaires sur le terrain ont porté essentiellement sur les personnes déplacées par suite de conflits et que l'insuffisance des ressources affectées aux opérations d'urgence touche surtout les populations vulnérables, en particulier celles qui ont été déracinées. De nombreux pays où l'assistance d'urgence est sous-financée sont le théâtre de conflits persistants. En Côte d'Ivoire par exemple, une urgence silencieuse est devenue une situation d'urgence oubliée; ce pays compte 700 000 civils déplacés et bien qu'un objectif de 44 millions de dollars ait été fixé dans le cadre du processus d'appel

global, 30 % seulement de ce montant ont été financés. De même l'aide publique au développement est tombée d'un milliard de dollars en 2002 à 200 millions de dollars seulement en 2006, dont la moitié est affectée au service de la dette extérieure du pays. Sur les 40 000 enfants souffrant du VIH/sida, 3 % seulement ont accès aux médicaments antirétroviraux. La gravité de la situation humanitaire en Côte d'Ivoire constitue une menace réelle pour le processus de paix.

L'insuffisance des ressources consacrées aux situations d'urgence humanitaire va au-delà des chiffres. Les principes d'action humanitaire, de responsabilité internationale et de protection des groupes les plus vulnérables, en particulier dans les situations de conflit, doivent également être pris en considération. Il est nécessaire de fournir un appui adéquat dans les situations d'après-conflit en vue de promouvoir la stabilité de la population qui est essentielle à une paix durable. Malheureusement, même dans les pays où les processus de paix ont été couronnés de succès, comme le Libéria, le Burundi ou le sud du Soudan, les populations déplacées qui sont rentrées rapidement et volontairement dans leurs foyers se sont aperçues qu'il y avait peu de ressources pour les aider à répondre à leurs besoins de base. Au Burundi et au Libéria par exemple, 25 % seulement des ressources nécessaires pour appuyer les services de base et fournir des moyens d'existence à la population ont été décaissés, ce qui signifie que les civils continuent d'être vulnérables et que leur sécurité est précaire. Une assistance insuffisante peut aboutir à l'anarchie et à un regain de violence, à de nouveaux déplacements et à l'instabilité de la population, ce qui enferme les pays dans un cycle de déplacements, de migrations, de violence et de pauvreté. Des ressources adéquates pour les besoins de base doivent être fournies afin de briser ce cycle et de jeter les bases du rapatriement et de la réinsertion de la population, de la consolidation de la paix et du développement.

Il est dans l'intérêt de la communauté internationale de fournir un appui au processus de relèvement après un conflit, car dans le cas contraire des conséquences graves pourraient s'ensuivre. En Somalie par exemple la reprise du conflit a accru le nombre de personnes déplacées et de réfugiés, et à l'heure actuelle quelque deux millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire. Or l'appel global pour ce pays, à l'exclusion de l'aide alimentaire, n'a été financé qu'à hauteur de 25 %, et certains

secteurs cruciaux, tels que l'agriculture et la santé, n'ont pas été financés du tout. En conséquence il n'y a souvent pas de présence civile internationale sur le terrain pour fournir une assistance de base et une protection, même lorsque la sécurité n'est pas un problème.

M. Egeland (Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence), président, dit que les différences importantes dans les niveaux d'appui à l'assistance humanitaire dans différents pays sont inadmissibles. Un meilleur plaidoyer et la garantie que chaque centime est dépensé à bon escient pourraient contribuer à susciter une réponse mieux équilibrée de la communauté internationale. Par ailleurs les nouvelles économies fortes du Sud doivent être encouragées à apporter leur contribution, étant donné en particulier les préoccupations qu'elles ont formulées à propos des situations d'urgence sous-financées. Il faut trouver des moyens de renforcer l'efficacité du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et de veiller à ce qu'il soit intégralement financé. L'approche d'autres mécanismes, tels que l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne, pourrait également être reproduit; cependant même les mécanismes les plus efficaces se heurtent à des difficultés pour accroître leurs ressources en vue de répondre à des besoins croissants.

M. Cabral (Guinée-Bissau) dit que le sous-financement des situations d'urgence humanitaire traduit une crise politique et morale profonde au sein de la communauté internationale, qui semble négliger l'obligation collective qu'elle a de prendre soin des plus démunis, de les protéger et d'apporter sa contribution. Il est injuste que certaines régions, comme l'Afrique, soient négligées par les donateurs internationaux. Le représentant de la Guinée-Bissau note l'insuffisance de ressources pour l'assistance en Somalie, malgré la sécheresse persistante dans ce pays et le fait que tous les jours 3 000 enfants meurent dans la corne de l'Afrique. Par contre l'Asie a bénéficié d'une assistance considérable à la suite du tsunami. Une telle disproportion dans l'allocation de l'assistance est préoccupante. La communauté internationale doit trouver des moyens novateurs de financer l'assistance humanitaire pour que tous les pays qui sont en mesure de le faire puissent apporter leur contribution. L'assistance doit être fournie là où elle est nécessaire, et les besoins de base, tels que l'alimentation et la

sécurité, doivent être satisfaits avant de chercher à promouvoir des objectifs plus nobles comme le renforcement de la démocratie.

M^{me} Finskas (Observatrice de la Finlande), prenant la parole au nom de l'Union européenne, dit que des ressources suffisantes pour l'assistance d'urgence semblent être disponibles chaque fois que la volonté politique existe, en particulier dans des situations impliquant de nombreux réfugiés et celles qui sont médiatisées. Cependant certaines situations d'urgence, notamment les situations d'urgence complexe, demeurent sous-financées en raison de l'absence de volonté politique, de ressources ou de médiatisation. La plupart de ces crises oubliées sont en Afrique et en Asie et ont trait à des situations où la population locale ne peut pas fuir.

Les besoins des personnes touchées par ces crises oubliées doivent être satisfaits grâce à des ressources suffisantes, prévisibles et fournies rapidement et une action efficace des organisations humanitaires. En raison de l'insuffisance des ressources, de nombreuses organisations humanitaires ont dû réduire leurs activités, et en conséquence la situation des victimes dans les crises sous-financées s'est détériorée rapidement. L'Union européenne est profondément préoccupée par ce problème et souligne que les ressources doivent être allouées uniquement en fonction des besoins, de façon neutre et impartiale. Elle encourage également les donateurs à ne pas affecter de ressources aux organismes et aux Fonds des Nations Unies pour que les ressources puissent être allouées et distribuées en fonction de l'évaluation des besoins, conformément aux principes d'action humanitaire. Les ressources affectées aux crises nouvelles ne doivent pas compromettre le financement des crises en cours, et les interventions internationales dans les crises humanitaires, y compris l'action des donateurs, doivent être évaluées régulièrement.

Des évaluations précises et rapides des besoins doivent être effectuées pour identifier les déficits de financement. Les organismes humanitaires des Nations Unies doivent élaborer des mécanismes communs pour signaler et partager les informations sur les bénéficiaires et ils doivent identifier clairement leurs priorités pour permettre aux donateurs de prendre des décisions en matière de financement. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires a apporté des contributions importantes au financement des situations d'urgence chroniquement sous-financées et il

peut contribuer à corriger les déséquilibres existants dans la répartition de l'assistance au niveau mondial. L'observatrice de la Finlande se félicite de l'allocation dans un premier temps de ressources du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires aux activités nécessaires pour la survie dans les crises sous-financées, mais elle souligne que la finalité de ce fonds est de servir d'instrument de dernier recours pour compléter, et non remplacer, les mécanismes existants de financement.

Des efforts doivent être déployés pour suivre les contributions des donateurs et l'efficacité de l'assistance humanitaire et pour porter les situations d'urgence sous-financées à l'attention des donateurs. Ces derniers doivent signaler au service de surveillance financière d'OCHA les ressources qu'ils ont allouées en vue de faire connaître les informations sur le financement des activités d'assistance pour chaque crise. Les tableaux de financement des organisations constituent également une source utile d'informations sur les crises qui sont sous-financées.

M. Diallo (Guinée), rappelant que la Guinée se trouve dans une région de conflits persistants et qu'elle accueille un nombre croissant de réfugiés de la sous-région, dit que la communauté internationale doit faire preuve de volonté politique pour régler le problème du sous-financement de certaines situations d'urgence, pour mettre un terme à la partialité dans l'allocation des ressources et pour veiller à ce que les ressources soient allouées en fonction des besoins et non de considérations politiques. Malheureusement même lorsque l'assistance est fournie, elle est tardive ou insuffisante.

Le représentant de la Guinée fait observer que M. Cavaco a dit que l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne pouvait allouer, en 72 heures, jusqu'à 3 millions d'euros pour faire face aux situations d'urgence. C'est certainement digne de louanges mais le représentant de la Guinée souligne la nécessité de veiller à ce que ces ressources soient réparties équitablement. Il souhaiterait davantage d'informations sur l'utilisation de ces ressources et sur l'expérience de l'Office d'aide humanitaire dans la mobilisation des ressources.

M. Jury [Programme alimentaire mondial (PAM)] attire l'attention sur le sous-financement chronique des besoins alimentaires à long terme des populations réfugiées. Il est totalement inadmissible

que l'un des moyens les plus efficaces d'attirer l'attention sur le problème des groupes oubliés consiste à menacer de réduire les rations alimentaires qui leur sont allouées. Sur un plan plus positif, les initiatives de donateurs comme l'Union européenne ont montré qu'il est possible d'élaborer des mécanismes qui permettent d'identifier les besoins sous-financés. Les groupes sous-financés bénéficient aussi sensiblement des contributions à destination non spécifiée. Des mécanismes novateurs de financement élaborés par le PAM, notamment la gestion des risques et le prélèvement d'avances internes, lui permettent d'utiliser plus efficacement ses ressources en les affectant aux situations qui les nécessitent et non lorsque ces ressources sont reçues.

M. Maly (États-Unis d'Amérique) dit qu'il préfère l'expression « pays sous-financés » aux termes « pays oubliés » du fait que les analyses indiquent que le gouvernement des États-Unis apporte une assistance humanitaire aux neuf dixièmes des situations d'urgence considérées traditionnellement comme oubliées. La question du sous-financement doit être considérée de façon globale du fait qu'il y a de nombreuses raisons pour lesquelles certaines situations d'urgence humanitaire sont insuffisamment financées. Les décisions sur l'allocation des ressources humanitaires doivent prendre en considération leurs conséquences sur les vies sauvées et l'atténuation des souffrances. Les facteurs clefs qui influencent ces décisions sont notamment la capacité des Nations Unies et d'autres acteurs d'effectuer des analyses solides pour guider l'allocation des ressources, la capacité de fournir efficacement une assistance humanitaire, l'accès des travailleurs humanitaires aux populations touchées et la question cruciale de la sécurité. Le cas de la Somalie montre clairement les obstacles entravant l'assistance humanitaire qui sont inhérents aux situations d'insécurité chronique. L'insuffisance des ressources n'est donc qu'un aspect du problème. Pour être utile d'un point de vue analytique, le concept de sous-financement doit se fonder sur une description détaillée de l'assistance en cours et des ressources engagées. Le représentant des États-Unis accueille donc avec satisfaction les améliorations apportées au service de surveillance financière qui doivent être renforcées en vue de refléter toutes les contributions humanitaires, y compris les dons privés et les activités spécifiques financées par des contributions à destination non spécifiée. Les observations faites par le représentant des États-Unis, qui ne doivent pas être considérés

comme minimisant l'importance des besoins humanitaires, reflètent la conviction qu'une analyse rigoureuse et détaillée contribuera à renforcer les efforts d'assistance humanitaire collective de la communauté internationale.

M. Amin Mansour (Observateur de la République islamique d'Iran) dit que les Nations Unies doivent accroître les activités de sensibilisation, mobiliser davantage de ressources et renforcer les organismes et acteurs compétents pour résoudre le problème des situations d'urgence sous-financées. Les organisations non gouvernementales internationales et les médias ont un rôle important à jouer pour contribuer aux opérations sur le terrain et pour attirer l'attention sur les crises oubliées. Au niveau national, le respect de la vie humaine et la volonté d'atténuer les souffrances de la population doivent prendre le pas sur les considérations politiques et économiques dans les situations d'urgence humanitaire. L'observateur de la République islamique d'Iran souhaite savoir dans quelle mesure l'Union européenne, qu'il remercie pour ses contributions généreuses aux situations d'urgence humanitaire, s'est acquittée des engagements qu'elle avait pris aux conférences pour les annonces de contributions.

M. Mosselmans (Royaume-Uni) souscrit à la déclaration faite par l'observatrice de la Finlande au nom de l'Union européenne et dit que la principale question pour son pays, en tant qu'organisateur avec le Danemark du processus sur les pratiques à recommander aux donateurs de l'action humanitaire, est celle de savoir comment les donateurs peuvent mieux allouer leurs ressources en fonction des besoins. Ayant demandé une étude sur cette question, les partenaires à ce processus envisagent de convoquer un atelier sur les indicateurs de gravité, d'investir dans des initiatives visant à améliorer la base de données, y compris le service de surveillance humanitaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Suivi et l'évaluation normalisés des phases des secours et de la transition, de coopérer avec les organismes pour renforcer le processus d'évaluation des besoins, d'accorder la priorité à la coordination des donateurs dans le financement des interventions face aux crises, d'explorer avec les divers organismes les moyens de renforcer la visibilité et de maximiser les stimulants aux donateurs qui apportent des contributions de base, et de suivre le fonctionnement des mécanismes souples de financement en vue de les améliorer. Le

représentant du Royaume-Uni souhaite savoir ce que les participants pensent être la mesure la plus importante que les donateurs pourraient prendre pour améliorer l'allocation des ressources en fonction des besoins.

M. Lopez Acuna (OMS) attire l'attention sur le faible pourcentage des éléments santé financés dans le cadre du processus d'appel global, soit moins de 10 % du total des allocations en 2006. Un financement prévisible est essentiel pour une action durable dans des domaines cruciaux comme celui de la santé. L'OMS estime qu'un mécanisme spécialisé permettant de financer les activités de relèvement après le conflit continue à être nécessaire. Une attention plus grande doit être accordée au rôle des institutions financières internationales dans les situations d'urgence chronique lorsqu'il est nécessaire d'assurer la soudure entre l'action humanitaire et le développement et de renforcer les capacités nationales dans les secteurs concernés. L'OMS envisage de convoquer à la fin de l'année une consultation mondiale sur les aspects sanitaires des situations d'urgence chronique, des transitions et des opérations de secours.

M. Nieuwenhuis (Observateur des Pays-Bas) souscrit lui aussi à la déclaration faite par l'observatrice de la Finlande au nom de l'Union européenne et dit que le financement de l'assistance humanitaire doit augmenter parallèlement au financement général à mesure que les pays s'acquittent de l'engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Les réformes mentionnées par M. Egeland, notamment l'amélioration de l'évaluation des besoins, sont les bienvenues car elles sont aussi importantes que l'accroissement du financement. Il est certes difficile d'envisager une solution de rechange au processus d'appel global pour l'aide au développement, qui regroupe des donateurs de divers horizons et répond à des besoins à long terme et très nombreux, mais il faut trouver un meilleur mécanisme de financement des transitions. À cet égard l'observateur des Pays-Bas attend avec intérêt les recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, qui seront également utiles pour l'assistance humanitaire. L'observateur des Pays-Bas espère que la discussion en cours encouragera les gouvernements donateurs, le système des Nations Unies et les pays voisins à assumer la responsabilité

d'aider et de protéger les populations vulnérables dans les situations d'urgence.

M. Salewicz (Canada) dit que le gouvernement canadien apporte, en réponse au défi collectif d'insuffler une équité plus grande dans le système d'assistance humanitaire, davantage de ressources à des mécanismes tels que le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires ainsi qu'au financement à destination non spécifiée aux niveaux régional et mondial. Parallèlement le gouvernement canadien attend des Nations Unies qu'elles acheminent les ressources aux secteurs qui en ont le plus besoin et qu'elles coopèrent avec les organismes canadiens pour élaborer des évaluations communes des besoins. En ce qui concerne les populations réfugiées à long terme, le gouvernement canadien appuie les programmes du PAM qui permettent de faire face aux interruptions dans l'aide alimentaire et il encourage les autres donateurs à faire de même. Reconnaissant que les situations d'urgence humanitaire sont souvent le signe d'échecs politiques, le Canada examine des approches participatives pour faire face aux situations d'urgence prolongées en utilisant les outils diplomatiques, humanitaires et de développement afin de trouver des solutions constructives.

M. Abbas (Programme des Nations Unies pour les établissements humains, ONU-Habitat) dit que les abris sont le secteur le plus chroniquement sous-financé dans les opérations humanitaires. La fourniture d'abris d'urgence est généralement considérée comme comprenant la livraison de tentes et de produits non alimentaires. Cependant comme l'ont montré les récentes opérations de secours et de relèvement au Pakistan et dans les pays d'Asie touchés par le tsunami, la fourniture d'abris d'urgence peut également comprendre une assistance apportée aux familles pour préparer des abris d'urgence à l'aide de pièces préfabriquées. Un défi important pour éviter que les crises ne deviennent oubliées ou sous-financées consiste à améliorer la transition entre les secours d'urgence et les activités de relèvement. ONU-Habitat estime qu'une phase de transition de 12 mois financée avec des ressources prévisibles se révélera rentable du fait qu'elle permettra de mettre fin plus tôt aux opérations de secours en appuyant le renforcement des capacités institutionnelles et en favorisant la participation des bénéficiaires et de leur maîtrise qui est essentielle à un relèvement durable.

M. Cavaco [Directeur général de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO)] dit qu'ECHO veille à ne pas favoriser les crises médiatisées au détriment des crises prolongées. En conséquence plus de 50 % du budget de 2006 sont déjà consacrés aux crises en Afrique, et en 2005, malgré l'ampleur de l'assistance d'urgence affectée aux opérations de relèvement après le tsunami et à la région du Pakistan touchée par le tremblement de terre, plus de 40 % des ressources d'ECHO ont été consacrés à l'Afrique. Répondant à la question sur l'utilisation des fonds débloqués par suite d'une décision d'urgence grave, M. Cavaco dit que ces fonds sont réservés à des situations exceptionnelles et qu'ils n'ont été utilisés qu'une seule fois en 2005, lors de l'éruption de fièvre hémorragique de Marburg en Angola, et deux fois en 2006 pour apporter des secours d'urgence aux camps de réfugiés touchés par les inondations à Tindouf, en Algérie, et aux victimes du tremblement de terre de Jogjakarta. Ces fonds ne sont déboursés que si les activités sont effectuées en trois mois.

Répondant à la question de l'observateur de la République islamique d'Iran, M. Cavaco dit que le budget annuel de quelque 500 millions d'euros est toujours approvisionné et généralement dépensé chaque année. Quelque 80 % des ressources du budget ordinaire pour 2006 ont déjà été annoncés. En 2005 les réserves d'urgence, qui ne peuvent être décaissées que sur autorisation du Conseil des ministres de l'Union européenne et du Parlement européen, ont été utilisées pour certains situations imprévisibles telles que les crises au Darfour et en Palestine. Le secteur de la santé n'est pas financé directement mais des ressources ont été apportées à d'autres parties prenantes dans le secteur de la santé telles que les organisations non gouvernementales. En République démocratique du Congo, les activités dans les domaines de la santé et des abris ont été financées non seulement par l'assistance d'urgence mais également par des ressources du Fonds européen de développement.

M. Raghe (Directeur exécutif principal d'Africa Rescue Committee) dit que la Somalie risque d'être confrontée à une autre situation d'urgence, en plus de ses problèmes de longue date, si l'incertitude de la situation politique débouche sur un conflit armé entre les islamistes et le gouvernement fédéral de transition. Il semble qu'il n'y ait pas de plan d'urgence pour faire face à cette éventualité. Un tel conflit pourrait durer

encore 15 ans, entraînant des décès, des déplacements de population et d'autres problèmes.

M. McNamara (Conseiller spécial du Coordonnateur des secours d'urgence pour les personnes déplacées) propose, en réponse à une observation faite par le représentant du Royaume-Uni sur la nécessité d'allouer les ressources en fonction des besoins, de convoquer une réunion interinstitutions rassemblant également les donateurs qui serait spécialement consacrée à certaines situations de crise particulièrement sous-financées, pour permettre d'identifier les besoins prioritaires, les ressources potentielles ainsi que les obstacles.

M. Egeland (Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence), président, dit qu'il est évident que des progrès ont été réalisés dans la mesure où davantage d'organisations, notamment des organisations non gouvernementales, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les partenaires des Nations Unies, déploient des activités prévisibles pour remédier aux problèmes humanitaires chroniques et généralisés, mais ces progrès ne sont pas assez rapides.

Lorsque le cadre d'évaluation des besoins sera pleinement en place, les évaluations des besoins seront systématiquement améliorées dans l'ensemble du système. Bien que les appels puissent encore comprendre des projets peu viables, M. Egeland est déterminé à remédier à cette situation. Les appels sont déjà plus inclusifs, comprenant davantage d'acteurs extérieurs aux Nations Unies que d'organismes appartenant à celles-ci. L'objectif est de dresser un tableau complet des besoins et des possibilités de financement grâce à l'approche groupée et à la réforme du système humanitaire.

Le fait que des enfants meurent encore de faim montre que les progrès sont trop lents. Le défi pour les organismes humanitaires est d'être aussi efficaces en Côte d'Ivoire, au Burundi, dans les zones de l'Est de la République démocratique du Congo et certaines parties du Tchad, où le système ne s'est pas montré à la hauteur de l'impératif moral d'apporter une assistance prévisible à tous, qu'ils l'ont été dans les opérations humanitaires au Darfour, au Kosovo et dans le nord de l'Iraq.

En réponse à la question posée par le représentant du Royaume-Uni, M. Egeland dit que la mesure la plus importante que pourraient prendre les donateurs, tant

les donateurs traditionnels qu'un petit nombre de donateurs émergents qui ne peuvent s'engager à fournir des montants prévisibles pour chaque situation d'urgence, consisterait à s'engager à financer un pourcentage donné des appels afin de constituer une masse critique de ressources fiables.

**Projet de résolution E/2006/L.13 :
Renforcement de la coordination de l'aide
humanitaire d'urgence fournie par
l'Organisation des Nations Unies**

Le Président invite le secrétaire à donner lecture des modifications apportées oralement au projet de résolution.

M. Khane (Secrétaire) dit que le troisième alinéa du préambule doit se lire comme suit : « Se félicitant également d'avoir organisé des tables rondes consacrées à la "violence à motivation sexiste dans les situations d'urgence humanitaire" et aux "situations d'urgence chroniquement sous-financées" ».

Le projet de résolution E/2006/L.13, tel qu'il a été oralement amendé, est adopté.

M. Egeland (Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence) dit que les discussions lors du débat consacré aux affaires humanitaires ont permis au Conseil de mieux comprendre un certain nombre de questions complexes et de se faire une idée plus claire de l'action intergouvernementale. La table ronde consacrée à la violence sexiste a porté essentiellement sur la possibilité pour les pays d'agir, du niveau gouvernemental le plus élevé au niveau local, pour lutter contre cette forme choquante de violence. M. Egeland a été encouragé par les comptes rendus des États qui luttent contre cette forme de violence et il espère qu'il sera possible, à la prochaine Assemblée générale, de parvenir à un accord commun sur la définition de la violence à motivation sexiste dans les situations d'urgence humanitaire afin d'accroître les activités visant à prévenir cette forme de violence, d'enquêter à ce sujet et réprimer de tels actes.

La table ronde sur les situations d'urgence chroniquement sous-financées a mis en lumière les conséquences du sous-financement sur les bénéficiaires, la menace d'escalade et de régionalisation des crises et les coûts irréversibles pour la population qui hypothèque son avenir à des fins de survie. Comme l'a fait remarquer le représentant de

l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne, le sous-financement chronique peut être surmonté si les besoins et les priorités sont clairement définis et que les principes d'action humanitaire sont respectés. M. Egeland fera état de montants nettement insuffisants dans plusieurs appels clefs lorsqu'il lancera l'examen en milieu d'année de l'appel humanitaire global de 2006. Le problème humanitaire est gravement sous-estimé et il est temps de réexaminer les priorités d'investissements et de tirer parti de l'impulsion donnée par la table ronde pour apporter des améliorations aux évaluations des besoins, aux appels et au financement.

La réunion officielle sur les situations de transition après les catastrophes a mis en lumière les défis spécifiques qui doivent être relevés lorsqu'il y a des changements dans l'environnement opérationnel. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité, durant la période de transition, d'un cadre stratégique commun détaillé comprenant les gouvernements, les Nations Unies et les organisations non gouvernementales, qui permettra de promouvoir la synergie et la responsabilisation envers les bénéficiaires. Ces discussions devront à présent être officialisées au Conseil.

Le succès dans le domaine humanitaire dépend d'actions qui sont fondées sur des initiatives et une détermination communes. La valeur de résolutions telles que la résolution E/2006/L.13, que le Conseil vient d'adopter, réside dans la maîtrise généralisée qu'elles suscitent en faveur de l'action humanitaire. Cette résolution aborde de nombreuses questions sur le plan opérationnel et reconnaît la nécessité d'un environnement favorisant la participation efficace des organisations de la société civile à la planification et à la coordination des opérations d'urgence. Elle demande aux organismes des Nations Unies d'améliorer leurs systèmes d'établissement de rapports et leurs évaluations des besoins en vue d'améliorer l'affectation des priorités et la programmation et elle encourage la coordination de la discussion des questions humanitaires au Conseil et à l'Assemblée générale.

M. Egeland apprécie tout particulièrement l'appui généralisé à l'approche groupée qui est une réforme particulièrement bénéfique pour la coordination humanitaire du fait qu'elle aligne l'amélioration de la fourniture des services sur une responsabilisation accrue. Étant donné la diversité du secteur humanitaire,

la collaboration dans ce secteur est particulièrement difficile. La phase suivante de la réforme portera donc sur un partenariat élargi tant sur le terrain qu'entre les décideurs. Un programme d'action humanitaire mondial, nouvellement établi pour examiner les questions communes de l'engagement humanitaire, tiendra sa première réunion l'année prochaine. S'engageant à demeurer ambitieux dans sa vision, prudent dans l'exécution et transparent dans la communication à mesure que les réformes actuelles du système des Nations Unies seront consolidées, M. Egeland recherche l'appui continu des États Membres pour faire respecter les principes de l'action humanitaire. Les attaques persistantes contre les cibles civiles au Moyen-Orient mettent en lumière l'urgence et l'importance de la fourniture de secours humanitaires pour préserver la survie des civils qui paient en dernière analyse le prix du conflit.

Le Président félicite les délégations d'avoir adopté par consensus la résolution E/2006/L.13 axée sur l'action qui comprend des recommandations concrètes sur des discussions intergouvernementales plus cohérentes et rationalisées concernant l'action humanitaire, et il déclare la clôture du débat consacré aux affaires humanitaires de la session de fond de 2006 du Conseil économique et social.

La séance est levée à 12 heures 45.